

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE PREMIER

GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE B

SESSION 2024

Épreuve écrite d'admissibilité n° 2 : questions à réponse courte

3 - CORRIGÉ OPTION COMPTABILITÉ ET FINANCE

Le « BON MARCHÉ PERRIN » est une SARL, immatriculée sous le numéro SIRET 248 036 550 00700, créée en 2015 par Michel et Augustin PERRIN. Cette entreprise est installée à Nice place du Général de Gaulle, son effectif est de 3 salariés.

Le « BON MARCHÉ PERRIN » est une épicerie haut de gamme. Elle propose à ses clients, particuliers et professionnels, des assortiments de produits issus de l'agriculture biologique et naturelle.

Elle favorise les circuits courts d'approvisionnement. L'origine de chaque article est connue et figure en bonne place sur les étiquettes de présentation. Michel et Augustin PERRIN ont choisi avec soin leurs fournisseurs. Ils peuvent, avec leur équipe, offrir un conseil de vente avisé à leurs clients et les aider dans leurs achats.

L'entreprise souhaite devenir le fournisseur incontournable des palaces et restaurants étoilés de la Côte d'Azur. Une tarification spéciale et des assortiments adaptés vont les aider dans ce projet.

L'exercice comptable de l'entreprise coïncide avec l'année civile et clôture au 31/12 de chaque année. Elle a choisi le régime de TVA sur les débits.

Toutes les écritures comptables doivent obligatoirement comporter une date, des intitulés de comptes exacts et un libellé de l'opération.

Toutes les opérations comptables sont tenues dans un journal unique.

Vos réponses devront faire l'objet d'une justification.

Question 1 : Évolution de l'organisation comptable

La mise en place de la nouvelle activité de fournisseur des bonnes tables et des palaces oblige l'entreprise à procéder à quelques ajustements comptables.

Elle décide de codifier les nouveaux tiers de l'entreprise selon la méthode suivante :
Compte de tiers + 3 premières lettres de la raison sociale du tiers.

A l'aide de vos connaissances, vous traiterez ce dossier.

Travail à faire

1.1 Proposer un numéro et un intitulé de compte des 2 nouveaux clients de l'entreprise (justifiez votre réponse) :

- Restaurant la Pérouse
- Restaurant la Pergola

Selon notre méthode de codification comptable ces deux nouveaux clients seront codifiés de la façon suivante :

Restaurant la Pérouse = 411PER - client la Pérouse

Restaurant la Pergola = 411PER - client la Pergola

1.2 La méthode de codification des comptes est-elle adaptée ? Si non, proposer deux nouvelles solutions, toute réponse cohérente est acceptée. Appliquer vos nouvelles méthodes de codification aux deux clients de la question 1.1.

Notre méthode de codification des comptes n'est pas adaptée dans cette situation. Il faut choisir une autre méthode.

Solution 1 : compte de tiers + 4 premières lettres de la raison sociale

411PERO - client la Pérouse

411PERG - client la Pergola

Solution 2 : compte de tiers + rang d'entrée dans la liste de nos clients (rang à 4 chiffres)

4110001 - client la Pérouse

4110002 - client la Pergola

Toutes réponses cohérentes et justifiées sont acceptées.

1.3 Pourquoi est-il souhaitable d'abandonner la saisie des opérations comptables dans un journal unique ? Quelle est la règle en la matière ? Proposer une liste des journaux divisionnaires à créer.

Le livre journal ou journal général est obligatoire pour toutes les entreprises sauf à être auto-entrepreneur ou micro-entreprise. La comptabilité en journal unique est dite comptabilité de trésorerie.

La comptabilité de trésorerie est une méthode qui consiste à n'enregistrer dans les livres de trésorerie que les encaissements, les décaissements, les recettes et les dépenses, et à ne tenir compte des dettes et des créances qu'à la clôture de l'exercice comptable.

De plus une perte d'informations et de lisibilité dans un journal unique empêche la finesse de l'analyse des résultats.

Il s'agit d'une méthode simple basée sur les flux financiers de l'entreprise, qui sont comptabilisés à partir des relevés bancaires, du mode de règlement et de la nature des opérations. Cette pratique est à réserver aux entreprises relevant des BNC ou des BIC aux chiffres d'affaires annuels inférieurs à certains seuils et quand la clientèle effectue les règlements sans délai.

L'entreprise doit passer à la comptabilité d'engagement, sa nouvelle activité va générer des règlements différés avec les clients professionnels.

Il faudra mettre en place les journaux divisionnaires suivants :

- Journal des achats
- Journal des ventes
- Journal de trésorerie
- Journal des opérations diverses

Question 2 : Le processus d'achat de l'entreprise

M. Augustin PERRIN a la charge du traitement des achats dans l'entreprise. C'est lui qui complète les bons de commande. Après réception de ses commandes, il reçoit les factures de ses fournisseurs et il procède à leur saisie dans un logiciel de gestion.

Vous disposez des **annexes 1, 2 et 3** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

2.1 Enregistrer dans le journal de l'entreprise la pièce comptable de l'annexe 2.

Numéro compte	Numéro compte	Date Noms des comptes et libellés	Montant Débit	Montant Crédit
		15/04/2025		
607FRO		Achats de fromages	139,65	
624100		Frais de transport sur achat	10,00	
445662		TVA déductible sur ABS	9,68	
	401000	Fournisseur		159,33
		Facture n° 5615 Fromagerie Seigneural		

2.2 Préciser l'incidence de l'enregistrement sur les comptes de bilan et de gestion de l'entreprise.

Numéro de compte	Description de l'impact	Montant impact
607FRO	Ce compte impacte à la hausse les charges dans le compte de résultat ou compte de gestion de l'entreprise	+ 139,65
624100	Ce compte impacte à la hausse les charges dans le compte de résultat ou compte de gestion de l'entreprise	+ 10,00
445662	Ce compte impacte à la hausse le poste actif circulant dans le bilan de l'entreprise	+ 9,68
401000	Ce compte impacte à la hausse le poste dettes au passif du bilan de l'entreprise	+ 159,33

2.3 L'entreprise va se doter d'une armoire de conservation pour ses fromages, ceci permettra de préserver leur fraîcheur et leur goût dans un environnement clos et ventilé.

Enregistrer dans le journal de l'entreprise la pièce comptable de l'annexe 3.

Numéro compte	Numéro compte	Date Noms des comptes et libellés	Montant Débit	Montant Crédit
		18/04/2025		
218100		Inst. générales, agencements divers	1 344,28	
445620		TVA déductible sur immobilisation	268,86	
	404000	Fournisseur d'immobilisation		1 613,14
		Facture n° 184 La Sommelière		

Question 3 : Étude du financement d'un investissement

Après l'acquisition de la cave à fromage, l'entreprise décide d'investir dans une vitrine réfrigérée afin de conserver les pâtisseries et desserts, élaborés dans ses ateliers. Le montant de cette acquisition est de 2 430 € HT.

Deux solutions de financement sont possibles :

- une location avec option d'achat du matériel,
- ou un emprunt total.

L'entreprise souhaite acquérir et mettre en place ce matériel le 20/04/2025.

Travail à faire

3.1 Préciser l'impact des deux modes de financement dans les comptes de gestion et de bilan de l'entreprise.

- Pour la solution LOA : cette méthode d'acquisition n'impacte pas les comptes de bilan. Le loyer ou montant de la location est une charge (compte 612) et n'affecte que le compte de résultat. (Bonus : Au terme de la location, l'immobilisation sera inscrite à l'actif du bilan dans la partie immobilisations corporelles et amortie sur la durée d'utilisation prévue).
- Pour la solution emprunt total : un triple mouvement s'opère dans le bilan. Le poste dette au passif est augmenté du montant de l'emprunt et le poste disponibilité est augmenté du même montant avec la mise à disposition des fonds. Dès l'acquisition du bien, le montant des disponibilités est diminué du montant de l'achat et le bien est inscrit en immobilisations corporelles et amorti sur la durée d'utilisation prévue.

3.2 La solution de l'emprunt est choisie, enregistrer au journal la mise à disposition des fonds en date du 20/04/2025.

Numéro compte	Numéro compte	Date Noms des comptes et libellés	Montant Débit	Montant Crédit
		20/04/2025		
512000		Banque	2 430,00	
	164000	Emprunt		2 430,00
		Mise à disposition fonds vitrine réfrigérée		

3.3 Présenter le plan d'amortissement de cette immobilisation selon la méthode linéaire. Durée d'amortissement prévue 4 ans.

Année	Valeur brute	DAP	DAP cumulée	V.N.C.
2024	2 430,00	421,88*	421,88	2 008,12
2025	2 430,00	607,50	1 029,38	1 400,62
2026	2 430,00	607,50	1 636,88	793,12
2027	2 430,00	607,50	2 244,38	185,62
2028	2 430,00	185,62	2 430,00	0,00

* sur la base d'une année comptable de 360 jours ou 12 mois de 30 jours

3.4 Enregistrer au journal l'écriture de dotation de 2025 de cette immobilisation.

Numéro compte	Numéro compte	Date Noms des comptes et libellés	Montant Débit	Montant Crédit
		31/12/2025		
681120		DAP immobilisations corporelles	472,50	
	281810	Amortissement immos. corporelles		472,50
		Dotation au 31/12/2024		

Question 4 : Analyse de la profitabilité

La nouvelle activité de fournisseur des bonnes tables et des palaces de la Côte d'Azur va entraîner tout un jeu de dépenses. Les dernières acquisitions de matériels en sont une bonne illustration.

Il faudra sans doute aussi investir dans une campagne de communication, dans l'embauche d'un commercial terrain et dans la formation du personnel.

Michel et Augustin PERRIN souhaitent connaître la solidité financière de leur activité avant que d'entreprendre ces nouvelles dépenses.

A l'aide de vos connaissances et de **l'annexe 4** vous traiterez ce dossier.

Travail à faire :

4.1 Calculer la Marge commerciale, la VAB (Valeur Ajoutée Brute) et l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) de l'entreprise pour l'année 2024.

Calcul des SIG

- Marge commerciale = ventes de marchandises - coût d'achat des marchandises vendues
 $520\ 000 - (200\ 000 + 400) = 319\ 600$
- VAB = Marge commerciale - consommation de l'exercice en provenance des tiers
 $319\ 600 - 60\ 000 = 259\ 600$
- EBE = VAB - impôts et taxes - charges de personnel
 $259\ 600 - 2\ 300 - 64\ 000 = 193\ 300$

4.2 Calculer la CAF (capacité d'autofinancement) pour l'année 2024. Toute méthode est acceptée.

- Calcul de la CAF, méthode à partir du résultat net
 $183\ 165 + 10\ 000 = 193\ 165$
- Calcul de la CAF, méthode à partir de l'EBE
 $193\ 300 + (350 + 200) - (525 + 160) = 193\ 165$

4.3 Quel est l'intérêt d'une CAF excédentaire ?

La CAF est un indicateur de financement interne. Elle représente un surplus de trésorerie issue de l'activité de l'entreprise.

Elle sert à financer les futures acquisitions d'immobilisations, le remboursement des emprunts et l'augmentation du fonds de roulement.

ANNEXE 1 : Extrait du plan des comptes de la société BON MARCHÉ PERRIN

101000	Capital
106800	Réserve facultative
110000	Report à nouveau (solde créditeur)
120000	Résultat de l'exercice (bénéfice)
164000	Emprunt auprès des établissements de crédit
218100	Installations générales, agencements divers
218200	Matériel de transport
281810	Amortissements des installations générales, agencements divers
281820	Amortissements du matériel de transport
401000	Fournisseurs
404000	Fournisseurs d'immobilisations
411PRO	Clients Professionnels
411PAR	Clients Particuliers
445620	État, TVA déductible sur immobilisations
445662	État, TVA déductible sur autres biens et services à 20 %
445710	État, TVA collectée
512100	Banque
607FRO	Achats de fromages
607VIN	Achats de vins
607CON	Achats de confitures
607CHA	Achats de charcuteries et salaisons
615000	Entretien et réparations
616000	Primes d'assurance
624100	Transports sur achats
675200	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés (immobilisations corporelles)
681120	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
707FRO	Ventes de fromages
707VIN	Ventes de vins
707CON	Ventes de confitures
707CHA	Ventes de charcuteries et salaisons
708500	Ports et frais accessoires facturés

ANNEXE 2 : Facture achat “Fromagerie Seigneurial”

Facture N°5615 - du 15/04/2025				
Ref.	Désignation	Quantité	P.U.	Montant
FMA	Maroilles fermier entier	4	12,00	48,00
FTB	Tomme au basilic 500 G	6	16,50	99,00
Montant brut HT				147,00
Remise 5 %				7,35
Sous total 1				139,65
Frais de port				10,00
Net commercial HT				149,65
TVA				9,68
Net à payer TTC				159,33

ANNEXE 3 : Facture achat “Chefook”

Facture N°184 - du 18/04/2025				
Ref.	Désignation	Quantité	P.U.	Montant
CC11	Vitrine réfrigérée ventilée, 100 litres, 3 niveaux, ABS noire, 160 W, 220 V	1	1 434,00	1 434,00
Montant brut HT				1 434,00
Remise 8 %				114,72
Sous total 1				1 319,28
Frais de port				25,00
Net commercial HT				1 344,28
TVA				268,86
Net à payer TTC				1 613,14

ANNEXE 4 : Compte de résultat au 31/12/2024 en €

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises	200 000	Ventes de marchandises	520 000
Variation stock marchandises	400		
Autres charges externes	60 000		
Impôts et taxes	2300		
Charges de personnel	64 000		
DAP d'exploitation	10 000		
Ss total 1	336 700	Ss total 1	520 000
Charges financières		Produits financiers	
Intérêt d'emprunts	500	Intérêts perçus	250
Autres	25	Escomptes obtenus	100
Ss total 2	525	Ss total 2	350
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Dons	100	Divers	200
Amendes et pénalités	60		
Ss total 3	160	Ss total 3	200
Total des charges	337 385	Total des produits	520 550
Solde créditeur (bénéfice)	183 165	Solde débiteur (perte)	0
Total général	520 550	Total général	520 550